

Le stationnement payant en centre-ville du 1^{er} juillet au 31 août, pourquoi ?

- > Pour favoriser la rotation des véhicules et l'accès aux commerces.
- > Pour développer les navettes gratuites et les pistes cyclables.
- > Pour participer aux nouveaux aménagements du cœur de ville.
- > Pour accroître les recettes saisonnières et recueillir la contribution des vacanciers aux dépenses engagées pour leur accueil et leur séjour.

TARIFS SECTEUR CENTRE-VILLE

1^{ère} demi-heure gratuite, comment faire ?

Il vous suffit de saisir sur le parcmètre votre plaque d'immatriculation pour bénéficier de 30 minutes gratuites.

Stationnement de 3h maximum

20min = 0,50 € ; 40min = 1,00 € ; 60min = 1,50 € ; 90min = 2,20 € ;
120min = 3,00 € ; 140min = 3,50 € ; 160min = 4,00 € ; 180min = 4,50 €.

Les résidents de la zone peuvent bénéficier d'un abonnement à tarif réduit.
Plus de renseignements auprès de la Police Municipale ou au 05 58 72 13 92.